



Agir dans son collège afin de contrecarrer la mise en œuvre
du choc des savoirs est possible !

En s'appuyant sur nos droits, **demandons la tenue d'un CA extraordinaire avec une autre ventilation des heures.**

Ne baissons pas les bras, même si le conseil d'état a débouté le le caractère urgent du référé de certains syndicats, le fond n'a pas été remis en cause.

Tout décret prévaut sur l'arrêté du 15 mars relatif à l'organisation par groupe, dans la hiérarchie des normes. Or dans le code de l'éducation, ce sont les décrets qui statuent sur :

- le fait que les établissements qui disposent d'une « autonomie » portant sur « l'organisation » en classe et en groupe ainsi que sur les modalités de répartitions des élèves » (Article R421-2 du Code de l'éducation, décret n°2016-1063 du 3 août 2016 - article 2).
- le fait que ce soit le CA qui « fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducatif (...), en particulier les règles de l'organisation de l'établissement » (Article R421-20 du Code de l'éducation, décret n°2022-540 du 12 avril 2022 - article 3)
- le fait que « la mise en œuvre des modalités de différenciation relève de l'autonomie de chaque établissement » (Article D332-5 du Code de l'éducation, décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 - article 30)

Ainsi, dans un collège de Champigny S/ Marne, la répartition de la DHG votée avant la parution du décret du 15 mars et ne tenant pas compte de la réforme sera appliquée à la rentrée, cela a été confirmé lors du conseil pédagogique du 29 avril. S'appuyant sur cet exemple, des collègues d'autres collèges aux chef.fes plus fébriles, vont demander un CA extraordinaire afin de faire voter une répartition, construite par les représentant.es, sans groupe de besoin mais nécessitant le même nombre de postes dans les différentes disciplines. Rassemblez-vous en équipe afin de faire de même, le plus rapidement possible. Le nombre fait la force. N'hésitez pas à nous contacter afin de t'aider dans cette démarche.

Ces actions locales prendront tout leur sens dans le cadre de la mobilisation générale actuelle contre les réformes du gouvernement. Ensemble, à tous les niveaux, il est possible de résister, résistons !